

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2009

COMPTE RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : MM. GUILBAULT – CARRE – BENOIST – AUPETIT – MOUTARDIER – Fié – DAUDIN – CASSAGNE – Mmes PACHET – THEVES – PERIN-BESNARD – PERRIGAULT
Mme JAILLOUX donne pouvoir à Chantal PACHET – Mme SANTERRE donne pouvoir à Th BENOIST

Secrétaire de séance : Thierry BENOIST

---oOOo---

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

CREATION d'une GARDERIE PERISCOLAIRE COMMUNALE

Une garderie d'une capacité de 12 places accueillera les enfants de St Benoît-la-Forêt et de Rigny-Ussé, le matin de 7 h 30 à 8 h 40 et le soir de 16 h 10 à 18 h 30, dans les locaux de l'école de St Benoît-la-Forêt.

TARIFS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur et les tarifs de la garderie de l'année 2009/2010, comme ci-dessous :

Forfait 4 jours (matin & soir)	41 €/mois
Forfait 2 jours (matin & soir)	21 €/mois
Forfait matin (1 heure)	14 €/mois
Forfait soir (2 h)	27 €/mois
Garderie à la carte	1.50 €/heure/par présence

PERSONNEL – CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT D'ANIMATION

Le conseil municipal approuve la création d'un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet, à raison de 11 h 30/35^{ème}, pour le fonctionnement de la garderie périscolaire. Le poste sera pourvu à compter du 1^{er} septembre 09 et ce pour une durée d'un an.

SUBVENTION

Une subvention de 150 € est octroyée à l'Association « Frisbee en Rabelaisie » au titre de l'année 2009.

ROUTE FORESTIERE DE LA POMARDIERE –

Une convention définissant les conditions d'entretien et d'utilisation de la route forestière de la Pomardière est conclue avec l'Office National des Forêts, pour une durée de 20 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ; La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Le Maire,